

Journal de bord : mai 2017

Le 03 : Sans être particulièrement maniaques, nous ne comprenons pourquoi Dinant est si sale. Il y a des crottes de chien partout, même devant les entrées des immeubles, des commerces. Pourquoi les gens ne respectent-ils pas les lieux publics ? Chacun pour soi et de la merde pour les autres. Non, ça ne va pas. Si quelques amendes administratives étaient distribuées, en un mois, le problème serait résolu. Des outils existent, pourquoi ne sont-ils pas utilisés ?

Pareils pour les déchets : il faut les trier et ne pas en déposer partout. Il en va de notre environnement et de l'avenir de la planète. Là, il nous faut expliquer aux primo-arrivants comment sont traités les déchets. Ils nous expliquent que chez eux, ils sont brûlés dans la campagne... Nous leur expliquons la pollution, notion qui leur est peu familière.

Le 04, le repas de la solidarité a rassemblé un petit groupe de bonne humeur. Après avoir bien mangé, beaucoup sont restés à discuter. Le port du voile s'est immiscé avant le dessert.

- Je suis désolée, mais si elles veulent mettre un voile, qu'elles retournent chez elles.
- La plupart sont nées ici. Tu les renvoies où ?
- Moi, ça ne me plaît pas ces femmes voilées. Elles vivent ici, elles doivent s'adapter à nos coutumes.
- D'accord : nous avons droit au respect de nos coutumes. Par contre, la liberté de s'habiller comme on veut fait partie de nos valeurs actuelles. Si on oblige quelqu'un à s'habiller d'une certaine façon, c'est une atteinte à nos valeurs.
- Bien sûr ! Moi, quand j'étais à l'école, j'ai dû me battre pour que les filles puissent mettre des pantalons en classe. Pourtant, c'était une école de l'État...
- En plus, pour certaines, le voile leur permet de sortir. Sans voile, elles devraient rester à la maison. Avec le voile, elles peuvent aller à l'école, travailler, s'émanciper.
- Je ne vois pas pourquoi, ici, on permet à des hommes d'empêcher des femmes de s'habiller librement.
- C'est pas qu'on permet, mais c'est pour les étrangers, comme pour les Belges : la bêtise et le machisme n'ont pas de frontière.
- Souvent, c'est le choix de la femme. C'est sa liberté.
- Pourquoi, elles viennent ici, alors ?
- Peut-être parce qu'elles sont menacées dans leur pays ?
- Ou, encore une fois, souvent, elles sont nées ici. C'est leur croyance. Chacun doit pouvoir avoir la liberté de vivre selon ses croyances.
- Il y en a aussi pour qui c'est de la provocation.
- Pour s'affirmer ?
- Et pour affirmer leur appartenance.
- Un peu comme les inscriptions sur les T-shirts ou comme les vêtements gothiques ? Pourquoi pas ?
- Je connais des Marocaines qui mettent le voile ici. Quand elles retournent au bled, elles l'enlèvent dès qu'elles entrent dans l'avion.
- Et alors, pourquoi est-ce qu'on nous oblige à mettre un foulard quand on va au Maroc ?
- Ce n'est pas possible. Le voile n'est pas obligatoire au Maroc. Ma mère qui a toujours vécu au Maroc n'a jamais mis le voile.
- Ah si ! On m'a dit que c'est obligatoire.
- Qui "on" ?
- C'est des amis qui ont été au Maroc et la femme a été obligée de se couvrir la tête.
- C'était peut-être pour visiter un lieu saint ?

- Ah, ça, c'est possible. Ils ne me l'ont pas dit.
- Il n'y a pas si longtemps, ici, les femmes devaient se couvrir la tête pour entrer dans une église.
- Et les hommes se la découvrir...

Après le dessert, c'est le débat Macron - Le Pen qui a relancé la conversation. De l'avis général, il n'était pas de bonne qualité en ce sens que les programmes des candidats n'ont pas été expliqués. Ils n'ont fait que de se disputer. Les mesures sur l'école et sur le terrorisme ont retenu l'attention :

- Je dois dire qu'avant le débat, j'étais pour Marine Le Pen. Pendant le débat, j'ai changé d'avis. Je me rendais pas compte qu'elle n'a rien à proposer. Par contre, j'ai bien aimé ce qu'elle a dit sur l'école et le terrorisme.
- Même Macron était d'accord avec elle sur ces sujets-là.
- Rétablir les contrôles aux frontières internes à Schengen ?
- Des bons vieux contrôles avec des douaniers à képi !
- Une caméra sur l'autoroute serait plus efficace.
- Et l'emploi ?
- Le bon vieux temps...
- Ce n'est pas efficace. Après les attentats de Paris, Abdeslam a été contrôlé et pas repéré...
- Macron fait de la sécurité une priorité. C'est un sujet "électoralement porteur". Tous les politiciens y adhèrent. C'est pas le plus con qui sera le plus efficace...
- Pour l'école, c'est pareil. Ce n'est pas en remettant à la mode les méthodes des années soixante que la jeunesse sera plus brillante. Il faut vivre avec son temps et réinventer la société.
- Macron peut y arriver. En tout cas, il apporte du sang neuf.
- Il a des idées très libérales. C'est inquiétant.
- Tu veux parler par rapport au travail ? C'est vrai, mais dans son discours, il n'a jamais stigmatisé personne. Il ne divise pas...

- Moi, je pense qu'il faudrait faire une liste rien qu'avec des femmes.
- À quel niveau ? Communal, régional, fédéral ?
- Pour les élections communales.
- T'as un programme ?
- Bien sûr ! D'abord à propos du logement, il faudrait de l'aide pour payer les loyers qui sont trop élevés.
- Tu n'as pas peur que ça fasse grimper les loyers ?...
- Il faudrait plus de logements sociaux...
- Tout ça, ce n'est pas du ressort des communes.
- Elles peuvent faire quelque chose.
- Pas sûr, mais l'important, c'est d'en parler. C'est vrai que le poids des élus communaux pourrait jouer un rôle...

Le 05 : Rétrospective de la semaine : en dehors des discussions participatives, les soucis personnels ont occupé une part importante des rencontres.

- S... va perdre son logement. C'était couru. Malgré ses efforts, elle ne parvient pas à se défaire tout à fait de ses addictions. Pour s'en sortir, elle tend la main, quelques heures quasiment chaque jour, mais malgré tout, elle n'y arrive pas. En lui refusant la guidance budgétaire qu'elle demandait, le CPAS la renvoie à la rue, d'où elle vient. La Conseillère que nous avons sollicitée pour intervenir au niveau du Conseil ne nous a pas donné suite. Le CPAS justifie son refus par le comportement agressif dont S... a fait preuve dans le passé. Une lettre d'excuse de sa part n'a servi à rien. L'accès

au CPAS lui est interdit.

Reste l'option d'un avocat contre l'expulsion et d'un administrateur de biens, une solution que S... perçoit comme une humiliation, plus grande encore que celle de mendier.

- C... n'a pas payé son loyer ce mois-ci. Il avait déjà pris un arrangement avec le propriétaire pour des retards antérieurs. Ça craint ! Tout comme S..., C... a des problèmes d'addictions et lui aussi essaye de s'en sortir, mais le CPAS lui a également refusé la guidance budgétaire pour les mêmes raisons. Nos argumentations ont pareillement été vaines. Il semblerait qu'il commence à accepter l'option "avocat" pour administrer son budget.

- L... est parti en ambulance. Il se laissait mourir dans sa chambre meublée dont il ne sortait plus, même pas pour faire ses besoins. Nous l'avons trouvé assis sur son lit sans draps, au milieu d'odeurs d'excréments et de vieilles urines. Maigri, la bouche de travers, il avait peine à parler. Il ne voulait ni le docteur, ni l'ambulance, ni notre présence... Nous sommes donc sortis. Il a fini par accepter une soupe et du pain, mais ça n'allait pas...

- Un jeune vient de s'installer dans un bois, en bord de rivière... Il dit que c'est un choix de vie, même s'il est conscient que l'hiver venu, ce sera moins bucolique...

Le 09, nous avons discuté de la politique belge en matière d'immigration. Il y a beaucoup d'hypocrisie. Le gouvernement ne veut pas accepter certains cas, mais sur le plan des droits de l'homme et du droit international, il ne peut pas les renvoyer. Plusieurs personnes qui fréquentent l'association sont ainsi en procédure depuis 7 à 12 ans.

Avant de vouloir à tout prix refouler les migrants, il faudrait ouvrir des portes légales à l'immigration. D'abord, il y a des mesures simples à mettre en place et d'autres un peu moins faciles :

- Plus de facilité pour obtenir un visa touristique ou d'affaire.
- Celui qui ne retourne pas son visa fini, on le renvoie avec une interdiction de visa pour 3 à 5 ans.
- Il faut délivrer des "visas de guerre" qui donneraient droit d'office à la protection subsidiaire, avec une régularisation possible, mais pas d'office, en fonction de l'issue de la guerre.
- Il faut lutter contre la corruption dans et autour de nos ambassades à l'étranger pour l'obtention des visas.
- Il faut lutter contre les passeurs en accordant des visas d'asile dans nos ambassades à l'étranger.

Le 10, nous avons testé notre jeu en construction "Jackpot social". Quelques améliorations y ont été apportées. Il prend forme.

Le 12 : Nous avons distribué les flyers d'information sur la cellule d'aide de la FWB contre les extrémismes et le radicalisme violent. Après un petit briefing, nous nous sommes dispersés dans les rues avec pour objectif le marché hebdomadaire, place Saint Nicolas. Là, nous avons rencontré les Écolos qui distribuaient des graines. L'après-midi, petit débriefing et nouvelle dispersion avec pour objectif la gare et les rues, les pharmacies, les commerces de proximité... Quand tout a été distribué, nous avons fait le point autour d'une jatte : Dans l'ensemble, l'accueil de la population a été chaleureux, sauf pour quelques personnes qui pensaient que le numéro vert servait à la délation. Malgré les explications, deux personnes sont restées farouchement convaincues que nous faisons la promotion de la délation. D'autres, d'origine étrangères répondaient offusquées : "Je ne suis pas un islamiste". Malgré nos dénégations, certaines ont continué à refuser le flyer, comme par exemple un entraîneur sportif :

- Je n'ai rien à voir avec ça.

- Non, bien sûr, ce n'est pas ce je veux dire, mais tu es entraîneur. Tu rencontres des jeunes qui pourraient se poser des questions. C'est un numéro pour recevoir de l'aide, pas pour dénoncer.
- Non, je n'ai pas le temps.
- OK, pas de problème. Si un jour tu veux en savoir plus, il y a un site internet où tu peux trouver toutes les informations. Regarde, voici l'adresse.
- Non, je n'ai pas le temps.
- OK, excuse-moi pour le dérangement...

Le "gardien de la paix" de Dinant a également refusé le flyer.

- Ça ne m'intéresse pas
- Tu travailles dans la prévention, pourtant.
- Ça ne m'intéresse pas.

Comme chaque après-midi, les éducateurs de rue étaient assis sur le muret en face de la gare. Ils faisaient la causette avec les chauffeurs de taxi.

Face au flyer proposé, l'éducatrice a répondu : "Je suis formée !" Son collègue a également refusé le papier, ainsi que les chauffeurs de taxi. Face aux éducateurs de rue méprisants, les chauffeurs de taxi étaient récalcitrants. Ce n'était pas la peine d'insister pour les informer de l'existence de ce nouveau service mis en place par la FWB...

Par contre, les commerçants approchés ont accepté le flyer et les explications. Certains en ont même demandé plusieurs pour des clients qu'ils savent inquiets sur le sujet.

Quant aux jeunes, la plupart des plus âgés (niveau secondaire supérieur) ont, soit accepté en blaguant, soit très sérieusement, disant "à l'école on a déjà parlé de ça". Par contre les plus jeunes avaient tendance à refuser, souvent ils semblaient gênés, comme si le sujet était tabou.

Le 16 : Discussion sur la colonisation, les responsabilités des peuples de maintenant par rapport à l'histoire, sur l'importance de connaître l'histoire, non pas pour en faire porter le poids aux populations actuelles, mais pour ne pas recommencer les erreurs.

Quand les colons ne respectaient pas les droits de l'homme en Afrique, les classes dominantes ne les respectaient pas ici non plus...

Au 19^{ème} siècle, la classe ouvrière vivait dans la misère. C'est le combat de ces ouvriers qui a permis l'évolution vers la vie de maintenant. Ce sont eux qui ont créé les premières caisses de secours, à l'origine de la sécurité sociale et des syndicats.

- C'est important de savoir pourquoi et comment les choses sont arrivées.
- C'est vrai ! Chez nous, au Sénégal, il n'y a pas de radicalisation, car les gens s'expriment, sans détours, dans des discussions franches, sans tabou. Par contre, ni la population, ni les autorités n'acceptent les discours djihadistes. Un imam qui incitait ses fidèles au djihad a été arrêté et mis en prison.
- Le Sénégal n'est pas non plus le creuset des droits de l'homme !
- Peut-être, mais nous n'avons pas de djihadistes, alors que nos voisins en sont infestés...

Le 17 : À partir du témoignage d'un jeune qui craint de perdre ses allocations de chômage pour cause de radiation du registre de la population, nous avons discuté sur les difficultés souvent rencontrées pour obtenir une adresse de référence.

Pour tout savoir sur l'inscription, la résidence principale, les conditions de cohabitation, les adresses de référence, les adresses provisoires : <http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/population/faq/linscription-aux-registres-de-la-population/>

La discussion s'est terminée par un questionnement sur le bien fondé d'un conseil de l'aide sociale composé de politiciens qui n'ont pas toujours ni la formation, ni les compétences pour cerner les problématiques sociales. Si les travailleurs sociaux étaient réellement indépendants, on pourrait comprendre que le Conseil ne soit-là que pour formaliser leurs conclusions, mais la réalité nous montre des travailleurs sociaux exécutant les directives de petits politiciens locaux qui ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître la loi. La loi doit rester au-dessus de la politique, même si c'est la politique qui fait les lois. Entre les deux, il y a le processus démocratique. Même avec une majorité absolue, une commune n'a pas le pouvoir d'interpréter la loi sur les CPAS.

Le 18 : Dans la foulée de l'animation "Rire par le Rire", une discussion s'est engagée sur l'utilisation de boucs émissaires en politique. Nous ne devons pas nous laisser duper en accusant les assistants sociaux de tous les maux, sans chercher le pourquoi et le comment. Les AS sont des travailleurs. Quand ils ne sont pas nommés, comme tout travailleur, ils ont peur de perdre leur emploi. Parfois, ils peuvent être aussi victimes de harcèlement. Dans les services publics, c'est fréquent. Souvent, les politiciens s'en servent comme paravent pour plaire aux électeurs. (C'est pas moi, c'est eux !)

- Ce n'est pas une raison pour traiter les usagers comme de la merde !
- Moi, je reconnais que j'ai fait des conneries, mais est-ce que je dois payer toute ma vie ?
- Oui, c'est vrai que quand on va voir le bourgmestre, il dit toujours qu'il va nous aider. Il fait des lettres, mais ça ne sert à rien.
- Alors tu crois que c'est l'AS qui ne fait pas bien son travail.
- Oui, c'est ça.
- En réalité, le bourgmestre ne devrait pas écrire de lettre. Il devrait te dire qu'il ne peut rien faire pour toi et éventuellement t'envoyer vers un service compétent.
- C'est quand même lui le chef !
- Le chef de certaines choses, mais pas de tout. Il y a des règles. Le service compétent va pouvoir vérifier si tu as mis tous les atouts de ton côté et éventuellement t'aider à compléter ton dossier.
- Traiter les travailleurs sociaux en boucs émissaires, c'est une forme de harcèlement.
- Quel rapport ?
- Le bourgmestre te fait plaisir pour que tu votes pour lui et tout retombe sur le travailleur qui doit te dire que ce n'est pas possible de t'accorder ce que tu demandes, alors que parfois, le refus est dû aux règles mises en place par le bourgmestre lui-même et ses copains. Là, c'est le comble !
- "C'est pas moi, c'est Eux !", comme dans notre pièce de théâtre.
- Oui, j'aimerais bien qu'on la reprenne ! ...

Le 19, nous avons discuté des risques d'atteinte à la liberté d'expression sur internet. La protection de la vie privée et la lutte contre la diffamation sont des limites acceptables et acceptées, mais à condition qu'elles ne deviennent pas des prétextes pour restreindre la liberté d'expression. Par exemple, l'amant du bourgmestre est un sujet qui relève de la vie privée, ça ne nous regarde pas. Il n'y a pas à communiquer là-dessus. Par contre, quand le bourgmestre intervient dans la vidéo d'un rappeur, filmée à l'hôtel de ville, la protection de la vie privée ne peut justifier la disparition de la vidéo du net, même si le rappeur a une réputation peu reluisante et même si la vidéo se révèle un "bad buzz"... Pareil pour la parodie "Hitler à Dinant, les travaux de la croisette" : la vidéo est maintenant introuvable. C'était pourtant savoureux !...

C'est que Facebook, Youtube, etc sont des hébergeurs privés. Libre à eux de refuser du contenu. Certains pays obligent les moteurs de recherche à filtrer leurs résultats sous peine de voir leur accès coupé par les opérateurs sous le joug du pouvoir... Sans compter les as du nettoyage qui veillent à l'image de leur client... Mais, à partir de quand est-ce de la censure ? Et à partir de quand le créateur préférera-t-il retirer son œuvre du Net plutôt que de prendre le risque d'un procès contre un puissant qui a les moyens de se payer les meilleurs avocats ?

Le 23, nous avons testé le jeu "Jackpot social". Ensuite, nous avons discuté des modifications à y apporter : quelques corrections au niveau du contenu et des améliorations concernant la présentation.

Nous avons aussi discuté sur les sensibilités culturelles, sur les difficultés d'interprétation des expressions et des codes des autres cultures. Nous en avons conclu qu'apprendre la langue, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons aussi échanger sur les expressions et les codes gestuels et non verbaux en général, propres à chaque culture, à chaque région.

Les 24 et le 25, les plus braves ont travaillé à l'amélioration du jeu en fonction de ce qui avait été décidé mardi. Reste maintenant à encore le tester.

Le 26, d'abord, nous avons cherché une psychologue ou un médecin qui pourrait apporter une aide psychologique, en arabe ou en kurde, à un réfugié qui se languit de sa famille et ne dort plus tellement il craint pour la sécurité des siens.

Par après, c'est lui qui nous a expliqué la signification de "Ramadam Karim !", ce qui revient à souhaiter un "généreux ramadan".

"Karim" est un des très nombreux nom que les musulmans donnent à Dieu. Il signifie Le Généreux. En tant que prénom, il devrait être précédé de Abdoul qui signifie Serviteur. "Abdoulah", signifie "serviteur de Dieu".

"Abdoul Karim" signifie Serviteur du Généreux.

Quand le Syrien dit "Karim", phonétiquement, ça ressemble à "carême". Pourtant, bien que le carême chrétien soit un moment de partage et de générosité, d'après Larousse, ce mot viendrait du latin "*quaresima*", quarantième, du quarantième jour avant Pâques. Phonétiquement les mots sont pourtant si proches ! Une petite visite sur "Google translate" et voici que Carême est traduit jeûne, tandis que Karim est traduit généreux. Rien en commun donc, si ce n'est un cousinage phonétique et la même finalité de générosité...

De là, nous sommes partis chez les Berbères. Peuple antique que même les Romains ne sont pas parvenus à soumettre ! Les Kabyles se sont installés sur les hauteurs de leurs collines dans le massif du Djurdjura, bien l'abri des envahisseurs. Voilà comment une langue aussi vieille est arrivée jusque maintenant.

Plus au Sud, les Touareks ont créé Tombouctou pour se protéger des razzia arabes. Les berbères occupaient le Nord de l'Afrique, de l'Atlantique à l'Égypte et au-de-là du Sahara (qui n'a pas toujours été un désert).

Ils étaient organisés en tribus et sous-tribus identifiables par les noms. Par exemple, les noms Niang, Djouf, Tiam (qui signifie forgeron) sont propres au Sénégal et au Mali. Ce sont des noms d'origine des familles. Certains, par contre, ont pris des noms musulmans quand ils ont été islamisés, par exemple Souleyman, Moussa, des noms que l'on retrouve fréquemment au Niger ou au Mali.

Souvent, les noms africains en disent long sur l'origine de ceux qui les portent...

Ramadan Karim !

Le 30, nous avons discuté du Djihad, pas celui qui tue, celui qui rend meilleur... Ceux qui les ont côtoyés ont expliqué comment les islamistes ont dévoyé l'islam et comment les autorités religieuses n'ont pas pris la mesure des dérives, pas plus d'ailleurs que les autorités civiles d'ici et d'ailleurs. Un pratiquant nous a dit que c'est par la conscientisation de tous que l'ont pourra vaincre cette monstruosité.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)